

CULHAT – Compte administratif Assainissement 2021

Note de présentation synthétique

Mairie de CULHAT

4 Place de la Charme

63350 CULHAT

Tél : 04.73.70.23.69

Mail : mairie@culhat.fr

La Loi NOTRe du 7 août 2015 définit de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles et doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle est disponible sur le site internet de la commune de Culhat.

1. SECTION D'EXPLOITATION

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget Assainissement fait apparaître un résultat excédentaire de **131 687,83 €**.

Dépenses d'exploitation par chapitre – année 2021

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à **63 175,92 €**. Elles se répartissent comme suit :

Chapitres	Compte administratif 2021
011 – Charges à caractère général	5 865,00
012 – Charges de personnel	0,00
65 – Autres charges de gestion courante	0,00
66 – Charges financières	4 133,92
67 – Charges exceptionnelles	0,00
023- Virement à la section Investissement	0,00
042 – Opérations d'ordre	53 177,00
TOTAL	63 175,92

Recettes d'exploitation par chapitre – année 2021

Les recettes d'exploitation se sont élevées à **194 863,75 €**. Elles se répartissent comme suit :

Chapitres	Compte administratif 2021
013 – Atténuations de charges	0,00
70 – Ventes produits et prestations de services	68 336,84
74 – Subventions d'exploitation	0,00
75 – Autres produits de gestion courante	0,00
76 – Produits financiers	0,00
77 – Produits exceptionnels	0,00
78 – Reprises sur provisions	0,00
042 – Opérations d'ordre	26 785,38
TOTAL 2021	95 122,22
002 – Excédent d'exploitation reporté de 2020	99 741,53
TOTAL cumulé	194 863,75

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget Assainissement fait apparaître un résultat excédentaire de **15 243,79 €**.

Dépenses

Les dépenses d'investissement 2021 se sont élevées à **59 765,72 €**, comprenant principalement :

- Emprunts et dettes assimilées : 21 825,34 €
- Restes à réaliser : 11 155,00 €
- Opérations d'ordre : 26 785,38 €

Recettes

Les recettes d'investissement se sont élevées à **75 009,51 €**, dont les opérations d'ordre entre sections de 53 177,00 €

L'excédent d'investissement reporté de 2020 est de **21 832,51 €**.